



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org

Tél : 06.76.94.68.99

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 6 AVRIL 2024

Le samedi 6 avril 2023, à 15 heures 30, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

- Mmes ANTOINE Marie-France, BACH BARILLON Colette, BESSEY Pascale, BING Béatrice, BRIOT Marie, BRUNETTI Carla, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEIGER Liselotte, GEMBERLE Yolande, HUSSER Geneviève, JANTEL Estelle, KEMPF TOURNIER Violaine, MARTIN Monique, SIFFERMANN Nicole, STOEHR Andrée et STRAUMANN Antoinette
- Mrs BACH Michel, BING Jean-Pierre, HUSSER Michel, KEMPF Arnaud, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard, PANAGET Guy et STOEHR Jean,

Sont représentés :

- Mme BONSET Marie-Antoinette, BRIOT Aurélie, FRUHAUF Catherine, GOBBI Jeanne-Marie, KEMPF Marthe, KOHLER Georgette et WIOLAND Mireille
- Mrs BROBECKER André et WIOLAND Marc

➤ Mot de Bienvenue

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Elle remercie les membres pour leur soutien et la confiance qu'ils nous témoignent depuis 28 ans.

Elle remercie très sincèrement pour leur présence et/ou leur soutien :

- La Mairie de Munster
- Madame Monique MARTIN, adjointe au maire de Munster et conseillère départementale
- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Madame Carla BRUNETTI, adjointe au maire de Munster
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster
- Monsieur Guy PANAGET du Kiwanis Club de la Vallée de Munster qui nous soutien depuis de nombreuses années
- Monsieur Eddy HERRMANN, notre attaché de presse auprès des DNA

Elle tient à excuser :

- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster, et son épouse
- Monsieur FELZINGER, président du Kiwanis Club de la Vallée
- Monsieur Jean JACQUEY, membre du Kiwanis Club de la vallée de Munster
- Madame Denise BUHL, maire de Metzeral et conseillère générale

Madame Monique MARTIN, adjointe au maire de Munster, prend la parole. Elle remercie l'Association pour son implication dans la vie de la ville de Munster.

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 folio 84

Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté n° 2012-83 du 2 juillet 2012 établi par la Direction des Finances. N° Siret 899 722 714 000 16

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 mars 2023**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Courant janvier 2023, lors de la réception du bilan de Danang, nous avons dû prendre une décision concernant les 12 enfants restants et la gestion de la maison n° 5.

Lors du Conseil d'Administration du 11 janvier 2023, nous avons acté la fermeture de notre orphelinat. La décision définitive a été prise avec monsieur Man lors du voyage de la Présidente à Danang en avril 2023. Il nous a remercié d'avoir soutenu cette maison durant 27 années et a bien compris notre problème.

Les enfants restants ont été placés dans 2 autres maisons :

7 enfants dans la maison n° 3

5 enfants dans la maison n° 4

Nous continuons à verser les parrainages aux enfants tant qu'ils poursuivent leurs études ou apprennent un métier.

Le personnel encadrant, qui était au nombre de 3, a été remplacé ou a repris ses occupations antérieures.

Nous avons également en charge 95 enfants boursiers qui vivent chez leurs parents en grande précarité. La bourse sert à payer leur scolarité.

Pour ces enfants, nous avons actuellement 90 parrains. Les 5 enfants restants sont à la charge de l'association.

Après son passage à Danang, monsieur Man, directeur du Centre de Protection des Enfants des Rues de la Ville de Danang a eu des ennuis de santé et a été hospitalisé durant 2 mois. L'intérim a été assuré par madame Tran Thi HIEN. Fin décembre 2023, monsieur Man a pris sa retraite et madame Tran Thi HIEN qui travaillait avec lui depuis 2003 a pris sa succession.

➤ **Rapport financier**

Gérard LAHEURTE présente le compte de résultat 2023 de l'Association. Ce dernier tient compte de la totalité des charges liées à la fermeture de la maison n° 5. Ces charges ont été engagées sur 2023, mais réglées début janvier 2024.

Le résultat présente un bénéfice de 1278,47 €, contre un déficit de 2705,80 € l'année précédente.

Les points essentiels sont :

- Comme l'année précédente, moins de manifestations, mais des manifestations plus rentables
- Un peu moins de dons cette année (soit -1620 €)
- Très légère baisse au niveau des parrainages, soit -883 €.
- Anticipation de l'augmentation des timbres au 1^{er} janvier 2024 par un achat en 2023. Cet achat a été comptabilisé au bilan comme charge constatée d'avance pour 348 €.

Il donne le détail de la partie « Actions spéciales » d'un montant de 2100 €. Celui-ci inclut :

- Une prime de 350 € à chacun des 3 membres du personnel de la maison n° 5 à l'occasion de sa fermeture, soit 1050 €
- Une prime de 350 € à monsieur Man à l'occasion de son départ en retraite
- Le coût de la sortie avec les enfants effectuée durant le voyage au Vietnam en avril 2023, soit 460 €
- L'achat de bibelots vietnamiens destinés à être vendus lors des marchés de Noël et autres manifestations, soit 180 €
- 3 dons à des mères nécessiteuses, soit 60 €.

Il présente ensuite le bilan au 31 décembre 2023. Le report à nouveau indique un montant de 26025,74 €.

➤ **Rapport des réviseurs aux comptes**

Arnaud KEMPF présente le rapport des réviseurs aux comptes. Il indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

L'Assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

Le mandat des réviseurs aux comptes est renouvelé à l'unanimité pour une année supplémentaire.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes Yolande GEMBERLE, Nicole SIFFERMANN, Andrée STOEHR
- M. Jean-Michel KIRSCH

Toutes ces personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité pour 3 ans.

Madame Marie BRIOT et monsieur Michel HUSSER souhaitent rejoindre le Conseil d'Administration. Ils sont élus à l'unanimité.

➤ **Divers :**

Un certain nombre de manifestations ont déjà été effectuées en 2024 :

9 mars : Carnaval des enfants à Munster

23 mars : Vente de gâteaux au marché de Munster

23 et 24 mars : Marché de Pâques à la salle « Belle Epoque » de Breitenbach

Les manifestations suivantes sont également prévues en 2024 :

- 22 juin : fête de la musique à Munster
- 13 juillet : fête nationale, vente de lampions et crêpes à Munster
- 15 septembre : fête de la transhumance et de la tourte à Munster
- 29 septembre : concert et après-midi dansante par l'orchestre « Les Krainer's »
- Novembre : fête des lumières et lanternes à Munster

Les prochaines réunions auront lieu :

- Conseil d'Administration le 11 septembre 2024 à 14h30 chez Yolande GEMBERLE
- Conseil d'Administration le 15 janvier 2025 à 14h30 chez Nicole SIFFERMANN
- Conseil d'Administration et Assemblée Générale le 26 avril 2024 à la Salle de la Laub de Munster

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h25.

Fait à MUNSTER, le 6 avril 2024

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire-adjointe
Estelle JANTEL